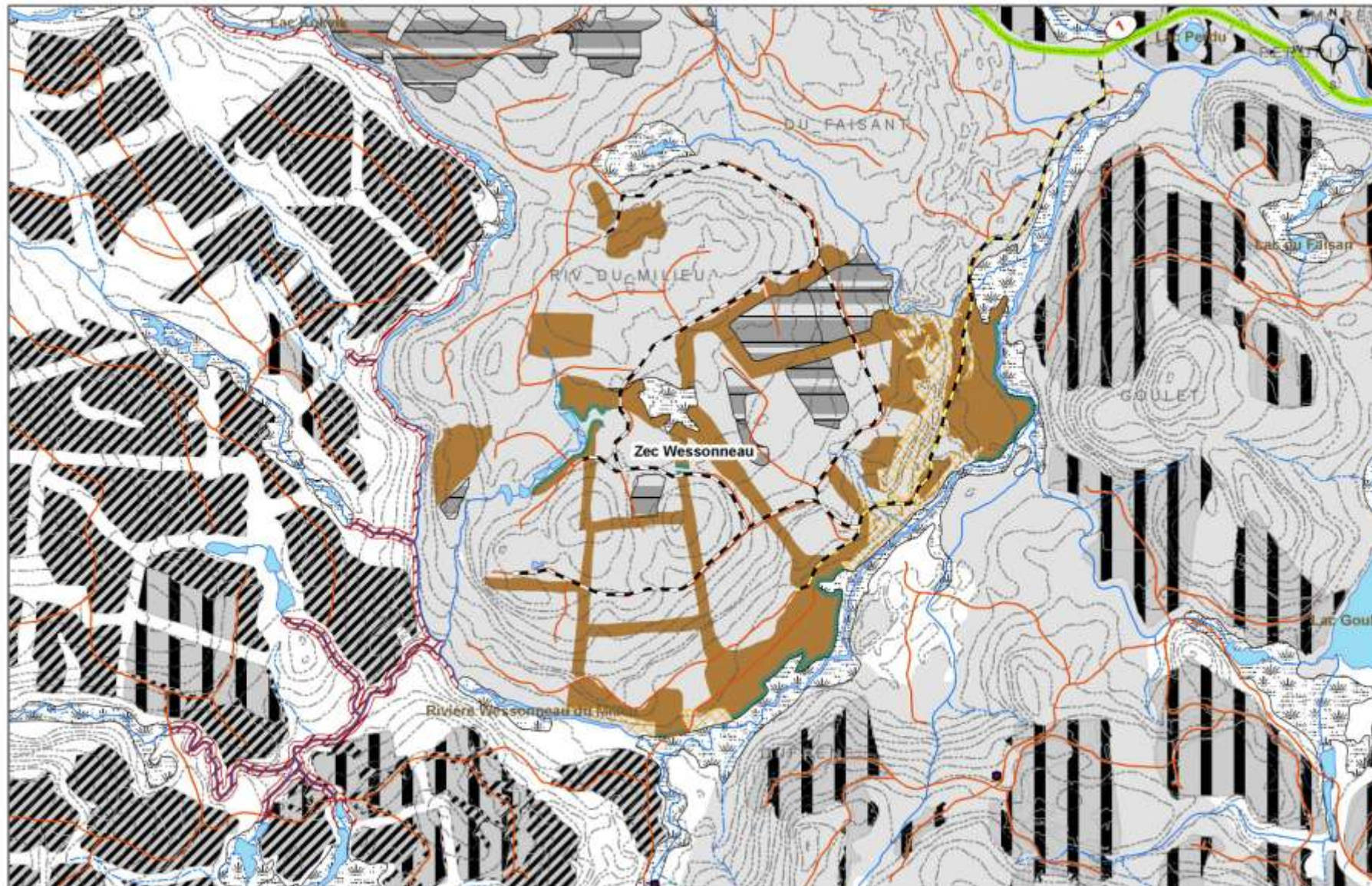


Annexe 2.2

Entente d'harmonisation PAFI-O UA 041-51 Chantier Charlemagne Est



Préoccupations et enjeux

1. Maintien de la quiétude en forêt pendant la période de chasse à l'orignal.
2. La ZEC demande le maintien d'une communication en tout temps dans le but de pouvoir gérer efficacement le territoire de la ZEC et ses infrastructures.
3. Maintien de l'accessibilité et de la qualité des chemins pendant et à la fin des opérations forestières.

Mesures d'harmonisation

1. Pour la première semaine de chasse à l'orignal à l'arme à feu, les activités de récolte et de construction de chemins seront permises dans ce secteur seulement si le chantier est retenu suite à l'application du processus annuel de sélection des secteurs entendus entre les parties (BGAD, BMMB, ZEC). Les modalités liées à ce processus sont décrites de façon détaillée (dates, échéances) dans le formulaire d'entente d'harmonisation.
2. Lors des périodes d'opérations forestières, faire parvenir la planification hebdomadaire des travaux forestiers (récolte, transport et construction de chemin) au moins une semaine à l'avance à l'ARGZM (m.tremblay@argzm.com) et à la ZEC (lise.chaine@cgocable.ca et zecwess@hotmail.com).
3. Maintenir l'accessibilité en tout temps pendant les opérations forestières et remettre les chemins en état à la fin des opérations.

Représentant MRN

Isabelle,
Nom, prénom **Chantal**
(04-UG)

Signature manuscrite de Isabelle,
Chantal 04-UG
01-05-2016, 10:45:00
01-05-2016, 10:45:00
01-05-2016, 10:45:00
Chantal 04-UG
Date : 2016-04-22 10:52:20 -0500

Signature

Date

Représentant ZEC Wessonseau

Nom, prénom

Signature

Date



Date : 21 avril 2016
Version : 3